

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 111

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Juillet 1971

Le français, langue pour l'Europe

« L'Association internationale des journalistes de langue française, réunie en journée d'étude à Dijon le 16 mai, émet le vœu, dans la perspective de l'élargissement du Marché commun, que la langue française garde toutes ses prérogatives de langue officielle, et devienne de plus en plus une langue véhiculaire dans l'intérêt des peuples du continent européen. »

Cette résolution a été envoyée à la Communauté économique européenne à Bruxelles (où elle est logée, détail charmant, avenue de la Joyeuse-Entrée...).

Peu après, le président Pompidou a fait publiquement part de son souci de voir le français rester la langue de travail de la C. E. E., ce qu'il est pratiquement bien que l'allemand, l'italien et le néerlandais soient aussi considérés comme langues officielles.

Un peu hâtivement, un quotidien romand a publié les déclarations de M. Pompidou au journal belge *Le Soir* avec ce titre : « Le français über alles ? »

C'est là fausser complètement le problème, car il ne s'agit pas en l'affaire de « nationalisme » français. Tous les pays et régions francophones de notre continent, et la culture qui est leur substance même, sont directement intéressés au maintien des positions de la langue française.

M. Jean Charbonnel écrivait très justement dans *Le Monde* du 18 mai : « L'anglais, ou plutôt l'anglo-américain, est l'expression d'une civilisation différente de celle de l'Europe. L'anglais langue de l'Europe, c'est donc la porte ouverte à une américanisation d'autant plus accélérée que la force de pénétration propre de cette langue s'accroît du poids des Etats-Unis dans le monde. Or il est de l'intérêt de chaque nation européenne de conserver intacte et même de développer sa propre culture. Le français reconnu et consacré comme langue de l'Europe ne s'y oppose pas, car il ne saurait aspirer à devenir, quant à lui, le support unique de la culture européenne : il ne peut prétendre que se sauver lui-même et en même temps aider à la sauvegarde des autres langues de l'Europe, l'allemand, l'italien, le néerlandais, comme lui menacés.

« Il conviendrait donc de reconnaître, dans le cadre des institutions communautaires, à toutes les langues des pays membres un caractère officiel en les plaçant sur un pied de stricte égalité. Mais le français devrait conserver, dans l'intérêt commun et sans risque d'impérialisme, son rôle actuel de principale langue de travail. Sans prétendre être la langue unique de l'Europe, il serait alors vraiment une langue pour l'Europe. »

Sous le titre : UN COMBLE, le numéro de juin de la revue *Vie et Langage* (Larousse) a publié un entrefilet dont nous extrayons les passages suivants :

« Les autorités de la Communauté économique européenne ont fait progresser, en février 1971, les négociations relatives à l'établissement d'un système financier communautaire.

S'il est prématuré de parler d'une monnaie unique, on peut cependant noter qu'une monnaie de compte — non représentée par des espèces — a été créée. Elle s'exprime par le symbole E (pour Europe) barré de deux traits parallèles inclinés, et est désignée par l'acronyme ECU, qui paraît très judicieusement choisi...

Hélas ! ces trois initiales qui nous reportent au bon vieux temps de nos anciennes monnaies d'argent sont la représentation trop fidèle de l'expression anglaise *European Currency Unit*, ou unité monétaire européenne. »